

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-FÉLICIEN

RÈGLEMENT NUMÉRO 26-189

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 18-943 EN VUE DE REMPLACER LA GRILLE DES SPECIFICATIONS DE LA ZONE 199-1-RHD (SECTEUR RUE LEVESQUE)

LA VILLE DE SAINT-FÉLICIEN, PAR LE CONSEIL DE LA VILLE, DÉCRÈTE CE QUI
SUIT :

1. Le cahier des spécifications du règlement de zonage 18-943 est modifié par le remplacement de la grille des spécifications de la zone 199-1-Rhd, insérée par le règlement 26-173 sous la cote 26-173-3 par la grille des spécifications 199-1-Rhd jointe au présent règlement sous la cote 26-189-1 pour en faire partie intégrante.
2. Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

FAIT ET ADOPTE à la séance ordinaire du conseil tenue le 26 octobre 2026.

Jean-Philippe Boutin, maire

M^e Louise Ménard, greffière